



**DIRECTION REGIONALE DE L'INDUSTRIE DE
LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Toulouse, le 29 avril 2005

Secrétariat Environnement
Tél : 05 62 14 90 94

Objet : Conférence régionale Santé environnement du 1^{er} juin 2005 à Albi
PJ : 1 exemplaire du Plan régional – 1 coupon réponse

Madame, Monsieur,

La loi 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique prévoit l'élaboration d'un Plan National et de plans régionaux santé environnement.

Le premier plan national santé environnement (PNSE), adopté par le Gouvernement le 21 juin 2004, détermine 45 objectifs à atteindre d'ici 2008 pour améliorer la connaissance, la prévention et la maîtrise des risques sanitaires liés à des facteurs environnementaux. 29 de ces objectifs doivent, en tout ou partie, être mis en œuvre localement dans le cadre d'un plan régional (PRSE).

Le champ d'actions du Plan régional est vaste : détection, évaluation et gestion de l'ensemble des risques sanitaires liés aux agents chimiques, biologiques et physiques présents dans les différents milieux de vie, y compris le milieu du travail.

Sous le co-pilotage de la DRASS, de la DIRE et de la DRTEFP, une équipe projet réunissant les services de l'Etat et les établissements publics concernés a été constituée et a permis d'établir une première version d'un plan régional dont je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire. Ces orientations de travail qui constituent des propositions d'actions pour les années à venir doivent faire l'objet d'une large concertation.

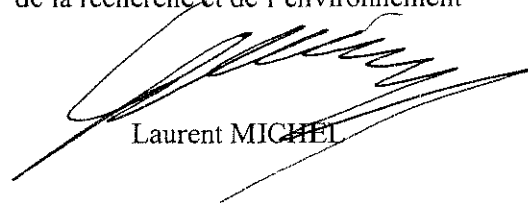
Pour ce faire, les services de l'Etat ont organisé le 1^{er} juin 2005 un débat public sur ce thème dans le cadre d'une conférence régionale, pour qu'au delà des consultations institutionnelles, tous ceux qui se sentent concernés par ces enjeux puissent s'exprimer.

Vous trouverez ci-joint une invitation à cette journée qui se tiendra à l'Ecole des Mines d'Albi-Carmaux (à retourner **avant le 16 mai** à la DRASS).

Pour tous renseignements complémentaires, je vous invite à consulter le dossier spécifique sur le site Internet de la DRASS, à l'adresse suivante : <http://midi-pyrenees.sante.gouv.fr>.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de Région,
Le Directeur régional de l'industrie,
de la recherche et de l'environnement



Laurent MICHEL



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Conférence Régionale Santé Environnement

Présentation débat sur le projet de Plan Régional Santé Environnement (2005-2008)

1^{er} Juin 2005 à l'Ecole des Mines d'Albi Carmaux (EMAC)

08H45	Accueil des participants
09h15	Ouverture de la conférence
09H20	Accueil par le Directeur de l'EMAC
09h30	Intervention de M. le Préfet du Tarn.
09H45	Contexte et enjeux du Plan National et du Plan Régional Santé Environnement
09h55/10h10	Problématiques en santé environnementale
10H15/11H15	1^{ère} SESSION : Substances chimiques et agents Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR) .
11H15/11H30	Pause
11H30/13H	2^{ème} SESSION : Habitat, Risques Auditifs
13H/14H30	Déjeuner

14H30-16H	3^{ème} SESSION : Air
16H/17H	4^{ème} SESSION : Eau
17H	Clôture de la journée

**INVITATION A LA CONFERENCE REGIONALE
SANTÉ ENVIRONNEMENT
1er juin 2005 – Ecole des Mines d'Albi Carmaux (EMAC)**

Nom :

Organisme :

Téléphone :

Adresse :

☐ *assistera à la conférence*

☐ *n'assistera pas à la conférence*

☐ déjeunera sur place.

Rq : Pour tenir compte de la capacité d'accueil de l'école, la participation est limitée

☐ viendra seul(e)

☐ sera accompagné(e) de :

Coupon à retourner à la DRASS, Service Santé Environnement,

(télécopie DRASS : 05 34 30 24 42 ; courrier : 10 chemin du Raisin, 31050 Toulouse Cedex 9).

AVANT LE 16 MAI

Informations disponibles au 05 34 30 24 41 (secrétariat DRASS)

